

Rapport budgétaire SEL'idaire 2023-2024

Les comptes du mandat 2023-2024 reflètent les orientations soumises au vote de l'assemblée générale ordinaire 2023 : dans l'esprit de notre charte, limiter le recours aux dépenses et aux recettes au strict fonctionnement de notre réseau INTERSEL solidaire.

Après la présentation du tableau de synthèse de nos comptes, nous commenterons d'abord les postes de dépenses avant de développer ceux des recettes puis le résultat de l'exercice.

A. Tableau de synthèse des comptes :

COMPTES ASSOCIATION SELDAIRE 2023-2024							
PERIODE 01-07-2023 - 30-06-2024							
DEPENSES				RECETTES			
Libellé	Montant	N-1	Commentaire	Libellé	montant	N-1	Commentaire
Assurance	3686	3539	forfait annuel	Cotisations forfaitaires des SEL	8 764,00 €	8160	Dont IDF
CommunityForge	3668		convention	Dons des SEL	406,00 €	563	1 Don except 2023
stockage données	119,88		DropBox	Remboursement frais bancaires	22,00 €		négociés
Internet et courriel	75,39		Ionos & Gandi	Exédent RA2023 Romagne	2 980,57 €		affectés 2025 RA
Téléphonie	181,01		tél de permanence (A.D)	Le résultat de la collecte des adhésions indique que la moyenne arithmétique du montant d'une adhésion à SEL'idaire, assurance comprise, avoisine les 0,60 € par séliste, elle couvre intégralement les charges de l'association sur cet exercice			
Défraiements CA	869,75	1485	1 CA présentiel				
Frais bancaire	16	30	rbst partiel				
Achat matériel	112,8		pour RA2023				
Total	8728,83		couvert par cotisations	Total	12 172,57 €		dont RA2023 Romagne
Résultat brut excédent				3 443,74 €			
Résultat net excédentaire après affectation excédent RA 2023 Romagne aux RA 2025 30ème année INTERSELidarité							
463,17 €							

B. COMMENTAIRES :

B.1 : DEPENSES

Il convient de rappeler les principaux objectifs que nous nous sommes fixés en début de mandat, dans l'esprit des orientations générales présentées à l'AGO 2023 :

- Couvrir les frais de fonctionnement de l'association, sans générer d'excédents :
 - o contrat collectif d'assurance des activités sélistes des adhérents
 - o contribution solidaire aux frais de fonctionnement de l'association CommunityForge à la mesure de nos capacités (convention inter-associations)
 - o dépenses incompressibles de notre site internet, de nos boîtes à courrier électronique et de notre abonnement téléphonique
 - o défraiement des déplacements des membres du conseil d'animation
- Restreindre les motifs de remboursement de frais de fonctionnement de l'équipe d'animation
- Réaliser les achats avec une extrême modération
- Réduire les frais bancaire et d'usage de notre ligne d'appel téléphonique (appel en réception seulement).

A l'issue de ce mandat, nous pouvons indiquer que ces objectifs sont atteints, grâce à notre vigilance, les dépenses ont été maîtrisées.

A titre d'exemple voici quelques postes pour lesquels nous avons réduit, dans l'esprit de notre charte, l'usage des dépenses en monnaie marchande :

- Plutôt que de souscrire à un abonnement pour réaliser nos échanges en visioconférence nous avons sollicité l'association partenaire CommunityForge pour partager leur accès chez un fournisseur.
- Nous avons veillé à n'organiser à moindre frais qu'un seul conseil d'animation en présentiel en Région Centre à proximité d'Orléans, chez l'une des membres de notre équipe.
- Nous avons participé, dans cet esprit, avec l'équipe 2022-2023 à la gestion des comptes des rencontres des rencontres annuelles INTERSEL nationales de Romagne en août 2023. Elles se sont autofinancées, nous avons remboursé intégralement l'avance de trésorerie de l'association « CPRIN » (5000€). En outre, grâce à une prudente compression de tous les postes de dépenses (-25%) et un montant des recettes légèrement plus élevé que nos prévisions (+5%) un excédent de près de 3000€ pourra être affecté aux prochaines rencontres INTERSEL nationales 2025 pour marquer les 30 ans du réseau de liens et d'entraides entre les SEL.
- Les rencontres INTERSEL 2024 n'ont pas pu se concrétiser en raison de travaux de restructuration dans les locaux pressentis pour être loués, nous n'avons pas engagé de dépenses sur le poste « contribution aux INTERSEL nationaux ».

B.2 : RECETTES

Il était convenu de couvrir l'intégralité de nos dépenses par un appel à cotisation de montant forfaitaires équitables par tranches d'effectifs de sélistes membres des SEL adhérents. Nous avons estimé le montant résultant de cet appel à environ **0.70 €** par séliste (cf. orientations 2023-2024).

Nous avons établi une grille forfaitaire, assurance comprise selon les bases suivantes :

Effectif de sélistes/adhérents	forfait
Jusqu'à 20 membres	10€
De 21 à 40 membres	20€
De 41 à 60 membres	30€
De 61 à 80 membres	40€
De 81 à 100 membres	50€
De 101 membres à 150 membres	70 €
De 151 membres à 200 membres	100€
Au-delà de 200 membres	150€

- Cette disposition a rencontré un vrai succès parmi les SEL adhérents, elle a permis, à moindre coût d'absorber l'augmentation de notre forfait assurantiel auprès de la MAIF et de maintenir la gratuité d'une année civile (assurance comprise) pour les nouveaux SEL adhérents.
- Nous remercions très sincèrement les 35 SEL qui n'ont pas hésité à contribuer financièrement au fonctionnement de notre réseau par un **don** (de 2€ à 50€). Ces fonds rendent l'exercice excédentaire (88% des 466€).

C- Orientations 2024-2025 :

Nous proposons de reconduire les orientations 2023-2024 consistant à simplifier notre gestion et un maintenir un niveau bas d'appel à cotisation. Notre contribution annoncée de 5000€ au 30ème anniversaire du réseau d'entraide des SEL peut être désormais couverte par l'excédent des rencontres INTERSEL de Romagne 2003 à 3/5^{ème} sans incidence budgétaire.

Nous souhaitons poursuivre la réduction de nos charges de fonctionnement en mettant fin à notre abonnement téléphonique, privilégiant l'usage des messages courriels adressé à secretariat@selidaire.fr avec un engagement à y donner suite, y compris par des appels téléphoniques à partir de nos équipements personnels. Les frais bancaires sont complètement supprimés.

Nous questionnerons par ailleurs la nécessité d'un stockage de données payantes sur le serveur Dropbox en recherchant avec notre partenaire historique CommunityForge une alternative.

Reste pour nous l'essentiel : les liens solidaires, respectueux de l'environnement, bâtisseurs de fraternité entre les acteurs(trices) en phase avec la charte des SEL « *l'Esprit du Sel* ». L'économie du lien humain peut réduire à sa plus simple portion, le recours à l'économie du commerce dès lors que l'on bannit toute forme de spéculation!

Nous pourrions conclure notre rapport en indiquant que c'est par la bonne volonté et un peu de temps de quelques-un(e)s issus du réseau INTERSEL que peut fonctionner ce petit outil pratique « SEL'idaire » : **n'hésitez pas à nous faire signe, nous avons besoin de quelques porteurs de gouttes d'eau pour irriguer ce système si cher à tant de sélites.**

*L'équipe d'animation de SEL'idaire 2023-2024
Axel, Camille, Claude, Daniel, Eric, Jackson, Marie-Annie*